



## Communiqué

Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Sainte-Martine adopte son budget 2019

### **Une augmentation moyenne de 1 % du compte de taxes pour le secteur résidentiel**

Sainte-Martine, 18 décembre 2018 – Le conseil municipal de Sainte-Martine a adopté, mardi soir lors d'une séance spéciale prévue à cet effet, le budget de la Municipalité pour l'année 2019.

Dans le cadre de cet exercice budgétaire, la hausse de la taxe foncière sera limitée à 1.5 % alors que les tarifs relatifs à l'eau potable, au réseau d'égout, ainsi qu'à la gestion des matières résiduelles demeurent fixes. Le résultat amène une hausse moyenne de 1 % du compte de taxes. Pour votre information, la valeur de la maison moyenne est de 253 251 \$ et l'effet du nouveau compte de taxes sera de 23,55 \$.

Les revenus et dépenses prévus pour l'année se chiffrent à 6 499 877 \$. Nous devons toujours faire face à des augmentations hors de notre contrôle comme le prix de l'essence, le coût des matériaux et des produits qui ne suivent pas toujours l'inflation générale. Nous avons pu toutefois maintenir l'augmentation des dépenses courantes incluant les salaires en bas de 2 % ce qui nous a permis l'ajout de projets spéciaux.

Certains de ces projets spéciaux nous permettront, dans le cadre des mesures pour contrer l'effet des changements climatiques, de valoriser notre foresterie et d'améliorer nos actions pour diminuer l'érosion des berges. Nous avons aussi prévu d'améliorer la communication avec nos citoyens par la refonte du site internet.

Cette année nous avons orienté la préparation budgétaire vers une meilleure offre de service tant au niveau du sport, des loisirs et de la culture que sur l'amélioration de nos réseaux et de notre environnement.

Le plan triennal d'immobilisation prévoit des investissements importants dans nos parcs, dans nos réseaux ainsi que dans nos bâtiments.

Nous sommes fiers de présenter ce budget qui, en plus de respecter le taux d'inflation, permettra à nos citoyens de bénéficier d'un service amélioré, ce qui est notre but premier.

-30-

Source : service des communications de Sainte-Martine, 450 427-3050

<http://www.municipalite.sainte-martine.qc.ca>